

1842, une loi fut adoptée qui portait fermeture des débits le dimanche matin, jour où l'on consomme le plus de boissons ; en outre, la ligue pour la tempérance du *Father Matthew* atteignit précisément à cette époque le point culminant de ses courts succès.

Toutes ces circonstances se trouvèrent réunies pour amener dans la consommation une dépression qui n'a jamais été atteinte depuis. Entre 1839 et 1842, les spiritueux étaient tombés de 29 à 22 millions de gallons et le vin, de 7 millions à 4.8 millions de gallons. La baisse des spiritueux, toutefois, fut à peine plus accentuée qu'en 1862 et ne dura que très peu de temps. En 1845 et en 1846, la consommation s'éleva de nouveau respectivement à 26 et 28 millions de gallons.

C'est à partir de 1860 qu'il se produisit une hausse dans la consommation du vin. La consommation moyenne annuelle dans les trente années précédentes avait été de 0.24 gallon par tête ; dans les trente années suivantes, elle atteignit 0.44 gallon. Le changement eut lieu soudainement entre 1860 et 1861 : la consommation passa de 6 à 10 millions de gallons. Il provenait en partie de la baisse dans la consommation des spiritueux, que nous avons signalée plus haut, mais plus encore du fameux *Grocers Licences Act*, de 1860.

Le changement ne s'est pas seulement opéré au point de vue de la quantité, mais aussi au point de vue de la qualité. Les vins légers ont remplacé les espèces plus fortes.

En 1861, le porto et le xérès représentaient une quantité de 6½ millions de gallons, contre 4 millions de gallons de vins français ou autres vins légers ; en 1893, avec une consommation totale, par tête, qui est exactement la même, la consommation du vin léger a été de 7½ millions de gallons contre 6½ millions de gros vin. Le goût s'est également modifié en faveur des bières moins fortes en alcool.

Notons, en terminant, que dans l'année 1894, la dernière dont nous ayons les résultats, la consommation moyenne par tête a été de 0,966 gallon pour les spiritueux, 0,355 pour le vin et 29,3 pour la bière. Il y a donc une tendance très accusée à la diminution de la consommation des spiritueux.

On mande de Melbourne au *Times* : Une épizootie détruit les troupeaux du Queensland.

On craint que la maladie ne gagne les autres provinces. Le premier ministre de Victoria demande la réunion d'une conférence pour étudier les moyens de combattre l'épidémie.

LA CASTRATION DES VACHES

La castration des vaches, dit l'*Agriculture nouvelle*, est une question qui a soulevé beaucoup de controverses, qui sont encore loin d'être résolues. Cette opération consiste dans la suppression des ovaires de la bête, ce qui a pour conséquence de supprimer chez elle les ardeurs génériques qu'on appelle les chaleurs, et de supprimer radicalement aussi la possibilité de devenir mère.

La castration des femelles domestiques était déjà connue du temps des Hébreux. En ce qui concerne la vache, le premier document que l'on possède est un passage de l'ouvrage d'Olivier de Serres, où l'auteur, après avoir recommandé de ne tuer, pour en manger la viande, que les porceaux, truies, boues et bœufs préalablement châtrés, ajoute : "Des chèvres et vaches ne seras tant scrupuleux ; car, châtrées ou non, leurs chairs en seront toujours bonnes ; toutefois, meilleures châtrées ou il y aura du choix."

Vers le milieu du dix-huitième siècle la castration des vaches fut souvent pratiquée en Suède et en Norvège, toujours pour améliorer la viande destinée à la boucherie.

On admettait aussi son utilité chez les vaches dites taurelières ou nymphomanes. Ces vaches qui ne peuvent plus être fécondées par le taureau, sont presque constamment en rut puisque le rut n'est calmé que par la fécondation. Elles beuglent sans cesse, dépérissent et ne donnent qu'une viande médiocre à l'abattage. Après la castration ces vaches deviennent aussi tranquilles que le bœuf l'est dans son genre (ce qui leur a fait donner le nom de bœuvonnes) ; elles mangent de bon appétit, s'engraissent et donnent à la boucherie une viande parfaite. Malgré quelques succès exceptionnels, la castration peut être considérée comme efficace pour faire cesser la nymphomanie, tous les vétérinaires admettent son utilité chez les vaches taurelières.

Mais au commencement de ce siècle on attribua à la castration des vaches un effet tout nouveau : la prolongation de la sécrétion lactée. Tandis que dans la pratique ordinaire pour renouveler la production du lait qui menace de s'épuiser, on utilise le fonctionnement des ovaires en faisant féconder l'ovule pour mettre de nouveau la vache en état de gestation, on eut l'idée dans la pratique nouvelle, de prolonger la production du lait en supprimant absolument la gestation par la suppression des ovaires.

L'idée première de cette pratique revient à un fermier américain Thomas Winn, de la Louisiane, qui fit remarquer en 1823, la prolongation de la durée de la lactation chez les vaches ayant subi la castration.

Après lui, en 1832, en Suisse, dans le canton de Lausanne, Levrat pratiqua avec succès l'opération sur un certain nombre de vaches, il fut bientôt imité par plusieurs vétérinaires français.

En 1858, M. Charlier faisait faire un grand progrès à l'opération en pratiquant l'extraction des ovaires par les voies naturelles (procédé vaginal) et le professeur Colin, d'Alfort, s'appliqua encore à simplifier le procédé.

Ajoutons enfin, qu'un habile vétérinaire de Genève, M. Flocard, perfectionna encore l'opération et la rendit plus inoffensive par l'application d'une antiseptie rigoureuse, ce qui fait qu'aujourd'hui les insuccès opératoires peuvent être considérés comme réduits à zéro.

La vache opérée est très sensible pendant huit ou quinze jours, il faut avoir soin de la couvrir pour prévenir les refroidissements, et d'observer rigoureusement la demi-diète, pour éviter les indigestions assez fréquentes. Passé ce temps la bœuvonne devient plus robuste qu'une autre vache et moins exposée à toutes sortes de maladies, puisque les dangers de la gestation et de la parturition sont écartés.

Il va sans dire qu'il ne faut confier cette opération qu'à un vétérinaire habile qui l'ait étudiée consciencieusement avant de la pratiquer.

D'après les partisans du bœuvonnage, cette opération doit être pratiquée à l'âge de 5 à 6 ans seulement, après le 3e ou le 4e veau, alors que la vache donne son maximum de rendement en lait. Elle le conserve généralement pendant 15 à 18 mois quelquefois plus, jusqu'à deux années. Alors son lait diminue peu à peu, et l'engraissement se fait sans entraves ni grande dépense. D'après diverses analyses faites dans différents pays, le lait de bœuvonnes paraît plus riche en matière grasse et en caséine. Enfin, l'on prétend que leur viande est bien supérieure à celle des vaches que l'on a mises en état de gestation pour leur procurer le calme d'esprit nécessaire à l'engraissement.

Mais toutes ces opinions n'ont pas été acceptées sans contradiction. A la Société centrale de médecine vétérinaire de Paris, en 1884, M. Sanson a déclaré que la castration n'augmente pas la quantité du lait et